



Les règles de bon voisinage



Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants du voisinage, ceci de jour comme de nuit, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.



Quand une haie n'est pas mitoyenne, l'entretien revient au propriétaire du terrain sur lequel elle se trouve. L'élagage doit être réalisé par le propriétaire ou le locataire de la haie, sous peine de poursuites. Concernant les haies mitoyennes, l'élagage doit être réalisé par les deux voisins. Chacun doit en effet entretenir la haie de son côté, car elle appartient légalement aux deux voisins.

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.




De trop nombreuses personnes ne respectent pas les heures de tonte et l'utilisation d'engins à moteur. Aussi afin de préserver la tranquillité du village, voici un bref rappel des règles. Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que, notamment, les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, bétonnières ou scies mécaniques, etc ne peuvent être effectués qu'à certaines heures. Travaux sonores autorisés :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



Il est interdit de brûler des déchets verts (végétaux secs ou humides) chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre.

VIE MUNICIPALE

 **Nous vous rappelons que la Mairie et l'agence postale seront fermées durant le week-end de l'Ascension, du jeudi 26/05 au samedi 28/05 inclus.**



Landun' fête sa route touristique : Une journée à ne pas manquer ce jeudi 26 mai 2022 ! Ambiance familiale et détendue où nos associations mettront en lumière notre patrimoine local sur l'une des plus belles routes côtières rendue piétonne pour l'occasion. Nous vous attendons nombreux pour partager cette journée pas comme les autres. Entrée gratuite !

Campagne d'élagage : Les opérations de fauchage et d'éparage vont commencer à partir de début juin pour une période de 3 semaines sur la commune. Elles peuvent perturber la circulation. Les usagers doivent s'adapter aux circonstances et aux conditions de circulation. Les tracteurs en action roulent au pas, le travail génère de la poussière, des projections de brindilles et gravillons. Il est rappelé aux propriétaires de terrains de reculer les clôtures électriques pour faciliter le passage de l'épareuse. Merci de votre compréhension.

Entretien des haies et différentes plantations en bordure de voie publique : Les propriétaires sont assujettis à une servitude d'élagage en vertu de laquelle ils doivent tailler les haies, les branches et racines qui avancent sur la voie publique, à l'aplomb de ladite voie. Le Maire peut, dans le cadre des pouvoirs de police qu'il détient de l'article L 2212-2-2 du code général des collectivités territoriales, imposer aux riverains des voies de procéder à l'élagage et la taille ou à l'abattage des arbres de leur propriété dès lors que ceux-ci portent atteinte à la commodité du passage. **Si vous êtes concernés, merci de faire le nécessaire.**

Accès aux plages : Nous vous rappelons qu'à compter du **1^{er} juin et jusqu'au 30 septembre**, l'accès aux plages est interdit aux chiens et aux chevaux. Merci pour votre compréhension.



Poubelles de plages : Nous rappelons également que les poubelles de plages mises à disposition ne sont pas à utiliser pour les ordures ménagères. Merci pour votre compréhension.



La commune de Landunvez RECRUTE :

Pour la Mairie : La commune recrute un agent en charge de l'accueil de la mairie et de l'agence postale pour les congés d'été, du 11 au 30/07/2022. Candidature et lettre de motivation à adresser à M. le Maire de Landunvez, 1 place de l'église 29840 Landunvez ou par mail sg@landunvez.fr. Date limite de candidature : **04/06/2022**. Une formation interne sera possible si nécessaire.



Pour le camping municipal de St Gonvel

★ Un gardien (ne) (du 04/07 au 19/08/2022). **Fonctions :** surveillance des installations, rondes de nuit au sein du camping, entretien des sanitaires, vous devrez veiller au bon respect des normes de quiétude nocturne. **Compétences :** relationnel aisé, rigoureux, dynamique, autonome. **Rémunération :** SMIC + indemnités congés payés (10%). Candidature et lettre de motivation à adresser à M. le Maire de Landunvez, 1 place de l'église 29840 Landunvez ou par mail sg@landunvez.fr. Date limite de candidature : **31/05/2022**.

★ Un agent d'entretien pour le camping et les bâtiments communaux du 06/07 au 31/08/2022. Candidature et lettre de motivation à adresser à M. le Maire de Landunvez, 1 place de l'église 29840 Landunvez ou par mail sg@landunvez.fr. Date limite de candidature : **31/05/2022**.

Pour le nettoyage des plages : Un encadrant pour superviser l'équipe de nettoyeurs le matin et pour renforcer le service technique de la commune l'après-midi. 20h/semaine du 04/07/22 au 12/08/22. SMIC + 10% de CP. Permis B indispensable + véhicule.

ETAT CIVIL :

Publication de mariage : Bruno, Robert, Camille COTTEVERTE, retraité, domicilié, 24, Hent Aod Verlen et Isabelle, Dominique LENAFF, sans profession, domiciliée, 3 avenue de la Gare à PÉCHARIC-ET-LE-PY, mariage célébré à PÉCHARIC-ET-LE-PY.



Décès : Le 16 mai 2022 est décédée à LANDUNVEZ, Josette, Anne, Marie, Francine, BOCHEUR, veuve KERROS, à l'âge de 88 ans, domiciliée, 2 Bis route de Mez Lan à Landunvez.



URBANISME :

Dépôt de déclaration préalable

Mme TREBAOL Marie-Françoise, installation d'une clôture grillagée, 3, lotissement Résidence du Four, Argenton.

Mme ANDRE Nathalie, installation d'une clôture grillagée, 14, lotissement Mezou Bras.

Mme POLARD Marie-Françoise, pour la mise en place d'une pompe à chaleur, installation d'une grille d'aération sur la façade d'une annexe à la maison d'habitation, 2, route du Galon, Trémazan.

Mme VINCENT Thérèse, division en vue de construire, 2, boulevard de l'Océan, Argenton.

M. KERBELLEC Sébastien, pose de palissades sur un muret existant, 26, lotissement de Kreiz Land.

Accord de déclaration préalable

M. KIMPFLIN Thomas, mise en place de clôtures constituées d'une ganivelle doublée d'une haie paysagère, Toul Ar Ran. Commune de Landunvez, élévation de murets de soutènements avec parement en moellons granit au niveau de la zone des annexes, la Cale, Argenton.

M. LE COGUIEC Pierre-Yves, abri démontable pour chevaux, 2, Kerincuff.

Mme BERTRAND Marianne, réalisation d'un auvent en bois, 4, route Tanguy du Chastel, Kersaint.

Accord de permis de construire

M. CAUCHY Anthony, maison individuelle, lotissement Résidence du Four, Argenton.

SCI OLINOUK, extension, modification d'aspect extérieur et changement de destination d'un commerce en hébergement hôtelier, 22, boulevard de l'Océan, Argenton.

M. HASCOET Stéphane, extension sur bâtiments existants et réalisation d'une piscine, 32, Lanhallès.

Refus de permis de construire

M. LE PORS Erwan, extension de la maison d'habitation, changement de destination d'une grange en habitation, construction d'une piscine, 2, Saint-Gonvarc'h.

ANNONCES

PROPOSE : cours de français, soutien scolaire : cours à domicile donnés par professeur certifié (CAPES) de Lettres. Pédagogie différente, adaptée à chaque élève. Préparation aux examens et concours. 30€/heure (50% déductibles des impôts). Renseignements : 07.86.25.36.12, nm7@orange.fr



RECHERCHE : Jeune agriculteur et diplômé d'un BTS en production horticole, je suis à la recherche de parcelles agricoles à exploiter. Je recherche entre 1 à 2 hectares afin d'y implanter une production en maraîchage biologique diversifiée. A travers ce projet agricole je souhaite valoriser une production et une commercialisation locale. N'hésitez pas à me contacter au 06.18.28.41.45.

ASSOCIATIONS LOCALES

ESMA : L'ESMA fêtera ses 30 ans le samedi 18/06/2022 à partir de 14h. Les dirigeants, les joueurs actuels, anciens joueurs, sympathisants seront les bienvenus. Cet après-midi football sera suivie d'un apéritif et d'un repas. Tarifs : 15 € pour les adultes, 10 € pour les 13 à 17 ans et 7 € pour les 6 à 12 ans. Renseignements et inscriptions pour le repas : Bébert Lalouer : 06.67.84.27.36, Eric Joonnekindt : 06.62.77.22.62, Eric Meneur : 06.06.43.87.69 ou sur le lien, esma30ans@gmail.com pour le 01/06/22.



Danserien Skolland : fête l'anniversaire de l'association. Une journée « retrouvailles » est prévue le dimanche 05/06/22 à la salle Le Triskell à Landunvez pour tous ceux et celles qui sont ou ont été adhérents(es) depuis 1992. Des animations seront prévues tout l'après-midi. Une participation de 15€ est demandée pour le repas. Inscrivez-vous avant le dimanche 15/05/22. Contacts : L. Bougaran 02.98.89.98.75 (H.R.) ou L. Forest 02.98.48.17.05 ou A. Pelleau par mail agnes.pelleau@orange.fr.



La Translandunvézienne : **Dimanche 29 mai** : Portsall, Cap Iroise (5€) rendez-vous à Bar Al Lan à 8h30 ou 9h et 10h à Kersaint. **Mercredi 1er juin** : marche au départ de Kersaint à 9h ou 10h. **Dimanche 5 juin** : Le Conquet, Randorade (9€) (prévoir son pique-nique).

Les Amis du cheval : Paulo vous propose des promenades en calèche sur la route touristique. Réservation au 06 63 58 24 55.



Les Bourgeois de l'Espoir : Braderie champêtre. Le 5 juin, l'association caritative organise sa deuxième braderie champêtre au 50, route de Brest à Argenton en Landunvez. Vous y trouverez des livres, des vêtements, des objets de décoration, des plantes, des crêpes à emporter... Un petit coin bucolique vous permettra d'écouter le chant des oiseaux en dégustant crêpe, cidre, thé, café ou jus d'orange. Horaire : de 10H00 à 17H00. L'entrée est gratuite.

L'ACTUALITE DES PROFESSIONNELS

Acupression bien-être et réflexologie fête des mères ❤️

Pour la fête des mères offrez-lui un soin d'acupression 🧘 🎁. Sans se substituer à un traitement médical, l'acupression apporte mieux-être et détente en aidant à la gestion du stress à l'origine de certains troubles physiques et psychiques : tensions musculaires ou nerveuses, maux de tête, de ventre, insomnies, troubles des cycles féminins. Fatigue, dépression, addictions, blocages psycho-émotionnels. Aide à la gestion de la douleur. L'acupression rétablit l'équilibre du corps et de l'esprit en stimulant certains points sur les méridiens énergétiques. Séance de réflexologie palmaire et plantaire complémentaire (certifiée). Le soin se déroule par digitopression (pression des doigts), faible électro-stimulation et ventouses (à sec et à froid). Soins de détente hors cadre médical. Sur rdv 15, route de Brest, 29840 Landunvez ou à domicile (si difficultés à se déplacer). Tél : 07 62 56 37 01. Durée : 1h30 prix : 50 euros. NAVARRO-PRAT Anne-Lise.

Centre nautique d'Argenton : Nautisme, zen et bien-être.



Cette année encore, le centre nautique d'Argenton vous proposera, du 04 juillet au 26 août 2022, des activités sous le signe du « bien-être, du sport et du nautisme ». L'équipe (Ronan, chef de centre, entouré de nombreux prestataires privés) accueille les habitants et visiteurs tout l'été sur divers ateliers ou séances autour des thématiques précitées : chacun peut ainsi picorer, qui du yoga, Pilates ou sophrologie, qui de la cuisine aux algues, qui de la randonnée palmée, de la marche aquatique ou de l'aquagym en mer et en musique. Sans oublier, pour les plus jeunes, des sorties découverte faune et algue et des sorties pêche à pied ou pêche en mer avec Cap'tain Ronan. Plus d'informations au 02.98.89.54.04 ou npi.landunvez@ccpi.bzh.

VIE PAROISSIALE

- Jeudi 26/05 : messe à la chapelle de Kersaint à 10h30
- Dimanche 29/05 : messe à Landunvez à 10h30

DIVERS

L'Association des Amis du Moulin Neuf de Ploudalmézeau : La 37^e édition de la Fête des Fleurs, organisée par les Amis du Moulin Neuf, se déroulera le dimanche 5 et le lundi 6 juin 2022, dans le Parc du Moulin Neuf. Le public aura l'occasion de rencontrer la quarantaine d'exposants, professionnels de

l'horticulture ou artisans d'art, le billet d'entrée permettra de participer au Tiercé de la Rose pour gagner un voyage, et au concours de jardinières fleuries. L'Art Floral présentera "Alice au Pays des Merveilles". Animations diverses - Restauration sur place.

Estivent : La 6ème édition de l'Estivent se déroulera les 23 et 24 juillet. Le comité des fêtes de Porspoder lance un appel à tous ses bénévoles et propose une réunion le 4 juin à 10h30 au "Phare". Venez nombreux.



L'ADMR du Pays d'Iroise organise un **JOB DATING / Jobs d'été** le **JEUDI 2 JUIN de 9h à 18h à l'antenne ADMR de PLOUARZEL**, 10 place de la Forge. Vous cherchez un job pour cet été, adapté à vos disponibilités ? Rejoignez les équipes de l'ADMR ! Vos missions : entretien du logement, préparation de repas, courses, accompagnement extérieur... Permis B requis + véhicule personnel + pass vaccinal. Renseignement : 02 98 32 60 04 ou paysdiroise@29.admr.org



INFOS COMMUNAUTAIRES

Fête du vélo le 5 juin : Rendez-vous dès 10h sur le Village « vélo » avec ses stands thématiques (atelier de réparation, essai de vélos électriques) et de nombreuses animations pour toute la famille : sorties découverte, spectacle, musique, course de trottinettes et draisiniennes... **Dimanche 5 juin, 10h-18h, Saint Renan (parking espace Guyader).**

Ecole de musique : Gliss and Zik le 12 juin au Trez Hir : lancement de la saison nautique. Rendez-vous dès 14h pour vous initier gratuitement et dans une ambiance festive aux pratiques nautiques : sorties kayak, stand up paddle, catamaran, marche aquatique, randonnées palmées, aviron, concerts... Renseignements : 02 98 84 96 90 ou npi@ccpi.bzh

Ouverture des phares :

Saint-Mathieu : tous les jours sauf le mardi, 14h-18h30. 4€ (+ de 12 ans), 2€ (6-11 ans), gratuit (- de 5 ans). Balade découverte de la faune et de la flore, le 15 juin à 10h, gratuit, sur inscription. Renseignements : 02 98 89 00 17 ou phare.saint-mathieu@ccpi.bzh. Balade en calèche le dimanche à 11h, 12€ (+ de 12 ans), 6€ (3 à 11 ans), gratuit (- de 3 ans). Renseignements : 06 89 94 29 19 ou cornen.kerfily@orange.fr

Trezien : le mardi, 14h-18h30. 3,50€ (+ de 12 ans), 1,50€ (5-11 ans), gratuit (- de 5 ans). Exposition « Balade sur le GR34 » d'Armand Breton en accès libre. Renseignements : 02 98 38 30 72 ou phare.trezien@ccpi.bzh.

Atelier compostage-paillage le 13 juin : Atelier compostage paillage à Porspoder, 18h-19h30. Apprenez à composter en composteur, en tas et à fabriquer votre paillage maison. Inscription gratuite mais obligatoire : dechets@ccpi.bzh ou 02 98 32 37 83.

Collecte de la recyclerie mobile Un peu d'R en juin. La recyclerie mobile sera présente en déchèterie (10h-12h et 14h-18h) pour collecter vos objets divers, vélos, petits meubles, livres, CD-DVD, linge de maison... en bon état : le 4 à Ploudalmézeau, le 11 à Plourin, le 18 collecte spéciale à Ploumoguer parking route de Plouarzel, le 24 à Milizac. Renseignements au 02 98 32 37 83 ou dechets@ccpi.bzh.

Amélioration et adaptation de l'habitat : permanences Un dispositif propose aux propriétaires occupants (sous conditions de ressources) et aux bailleurs privés de bénéficier d'accompagnement et d'aides pour l'amélioration ou l'adaptation de leur logement. Permanences gratuites, à Pays d'Iroise Communauté, sur rdv auprès de Soliha, 02 98 95 99 58, contact29@solihabretagne.fr.

Frelon asiatique : campagne de destruction 2022. Le signalement d'un nid est à faire auprès de la commune ou du référent local. Modalités sur pays-iroise.bzh.

INFOS PRATIQUES

La mairie et l'agence postale communale vous accueille : les lundis, mardis, mercredis : 9h/12h et 14h/17h, les vendredis : 9h/12h et 14h/16h, les samedis 10h/12h (fermé le dernier samedi du mois).


Fermeture au public le jeudi

☎ 02.98.89.91.02 (mairie) / ☎ 02.98.48.63.49 (agence postale)

Courriel : accueil@landunvez.fr / Bulletin municipal : bim@landunvez.fr / Site : www.landunvez.fr

Facebook : **Commune de Landunvez** Instagram : **communedelandunvez**



 Votre agence postale communale sera fermée les derniers samedis du mois soit les **28 mai, 25 juin, 30 juillet...**
Levée du courrier dans votre agence postale à **14h** du lundi au vendredi (fermeture le jeudi) et **12h** le samedi (ouverture de 10 à 12h).

URGENCES

SAMU-médecin de garde ☎ 15

Appel d'urgence européen ☎ 112

Pharmacie de garde ☎ 3237

Gendarmerie ☎ 17

Pompiers ☎ 18

Eau du Ponant ☎ 02 29 00 78 78

ERDF Dépannage ☎ 09 72 67 50 29 – 24h/24h

Secours en mer ☎ VHF canal 16 ou composer 196 d'un portable.

Cabinets infirmiers

N. PELLEN, S. LANNUZEL et L. CAN 07 67 06 53 62

H. MALLEJAC-GARO 02 98 45 36 14 ou 06 08 48 26 66

Kinésithérapeute

Valentin OMNES : 02 98 89 92 17



Aide à domicile

ADMR PAYS D'IROISE ☎ 02 98 32 60 04

Landunvez Entraide + ☎ 02 98 48 76 42
landunvezentraide@hotmail.fr

Correspondants de presse

Télégramme : Hervé JACOB

rv.jacob@orange.fr ☎ 06 72 32 53 55

Ouest France : Marie-Christine PELLEN

mcpellen.of@orange.fr

☎ 06 81 77 14 85

TAXIS

Taxi Alba ☎ 02 98 89 40 12

Taxi de la côte ☎ 06 87 76 62 05

Le prochain bulletin paraîtra vendredi 10 juin 2022

Merci d'envoyer vos annonces à bim@landunvez.fr pour le lundi 06 juin à midi.